

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1877 à 1892

-0-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17682

-0-

fiche n°115

## 23 février 1879 – Délibération relative à une vente de bois rompus

*Année 1879-80*  
*Vente de bois rompus.*  
*En la même séance. (autorisation, des) Jéru. M. J.*  
M<sup>r</sup> le Maire expose que des peupliers et des bouleaux situés sur la montagne de Bouzy ont été cassés à la suite des gelées et du verglas et qu'il convient de les vendre dans l'intérêt de la commune.  
Il dépose en même temps le procès-verbal d'estimation de ces arbres dressé par deux conseillers municipaux délégués par lui et invite le conseil à vouloir bien délibérer sur sa proposition.

*Demande présentée au Conseil.*  
Considérant que la commune a besoin de réunir toutes les ressources au moyen desquelles elle pourra faire face à ses dépenses.  
Est d'avis qu'il y a lieu par M<sup>r</sup> le Préfet d'autoriser M<sup>r</sup> le Maire à vendre aux enchères les arbres cassés par le verglas et situés sur la montagne de Bouzy.  
Fait & délibéré le jour, mois & an que dessus.  
*Le Maire* *Le Préfet*  
*M. Bouzy* *Godard* *Guillaume Laurent*

« Le 23 février 1879 ,

Monsieur le Maire expose que des peupliers et des bouleaux situés sur la Montagne de Bouzy ont été cassés à la suite des gelées et du verglas et qu'il convient de les vendre dans l'intérêt de la commune.

Il dépose en même temps, le procès-verbal d'estimation de ces arbres, dressé par deux conseillers municipaux délégués par lui et invite le conseil à vouloir bien délibérer sur sa proposition.

Le conseil,

Considérant que la commune a besoin de réunir toutes les ressources au moyen desquelles elle pourra faire face à ses dépenses ;

Est d'avis qu'il y a lieu par Monsieur le Préfet d'autoriser Monsieur le Maire à vendre aux enchères les arbres cassés par le verglas et situés sur la Montage de Bouzy.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus »